

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce lundi 16 janvier 2023 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2023-01-R6100 Ouverture de la séance ordinaire du 16 janvier 2023

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2023-01-R6101 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2022
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2023
5. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Demande de don – La fabrique à projet

Conseil municipal

- 110.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement no : 2023-021 intitulé : Taux de taxes 2023

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payés, à payer et salaires au 31 décembre 2022
- 130.2 Présentation des dépenses à payer au 16 janvier 2023

Sécurité publique

- 200.1 Adoption du rapport d'activité – 2022 Schéma de couverture de risques

Voirie

- 300.1 Municipalité de Lac Sainte-Marie – Demande appui pour plan d'intervention en infrastructures routières locales « PIIRL » de seconde génération

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, Culture et bibliothèque

- 700.1 Tournoi de pêche – Lac Evans 18 mars 2023

Correspondance officielle reçues

- 800.1 Ville de Gracefield – Demande rencontre avec Mme Valérie Plante et appui de la municipalité de Déléage
- 800.2 Municipalité de Low – Demande à la MRC de revoir son budget 2023
- 800.3 Municipalité de Low – Demande de révision des évaluations municipales

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2023-01-R6102 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 20 décembre 2022

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

2023-01-R6103 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 22 décembre 2022

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun contribuable n'assistait à la séance.

2023-01-R6104 Demande de participation financière – La fabrique à projet

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don de 1000\$ à la Fabrique de projet de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau pour soutenir la réalisation d'un projet de restaurer les espaces perdus et oubliés pour en faire des endroits agréables à fréquenter, tout en apprenant en plein air!

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Le conseiller M. Patrick Feeny donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-021 modifiant le règlement 2021-016 règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2023. Il dépose également un projet de règlement en ce sens.

2023-01-R6105 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses à payer 31-12-2022 au montant de	12 974.52\$
Les dépenses à payer au 16-01-2023 au montant de	23 503.71\$
Les salaires payé au 31-12-2022 au montant de	6 930.86\$

Adoptée.

2023-01-R6106 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport annuel d'activité

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévue à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie » ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la municipalité d'Egan-Sud a déposé le rapport annuel pour l'année 2022 pour adoption par le conseil ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Egan-Sud pour l'année 2022 et l'adopte tel que déposé ;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau Monsieur Louis Gauthier qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

2023-01-R6107 Demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de procéder à l'élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales « PIIRL » de seconde génération

CONSIDÉRANT QUE la réflexion doit être effectuée par les municipalités au sein d'une MRC au regard de leur propre profil socioéconomique actuel et futur;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration de plans d'intervention en infrastructures routières locales, pour les routes de classe 2 et 3, vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'IL vise également à permettre au Ministère de remplir son rôle, qui est d'assurer la mobilité et la sécurité dans les déplacements sur l'ensemble du territoire québécois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de procéder à l'élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales – seconde génération pour l'ensemble des municipalités de son territoire.

Adoptée.

2023-01-R6108 Tournoi de pêche – Lac Evans

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte d'organiser un tournoi de pêche sur le Lac Evans le samedi 18 mars 2023. L'inscription pour ce tournoi sera au montant de 5\$ par personne et tous ces montants seront remis en bourse.

Adoptée.

2023-01-R6109 Remplacement plancher – salle communautaire

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte la proposition de Branchaud (Division Plancher) au montant de 9956.85\$ avant les taxes pour refaire le plancher de la salle communautaire.

Adoptée.

2023-01-R6110 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19H30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

